

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU TRAVAIL SOCIAL DANS LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

Alexia Duytschaever, chargée d'étude du Pôle Recherche de l'IRTS Hauts-de-France.

Dans un contexte de succession des crises sociales, sanitaires, et politiques qui traversent la société dans son ensemble, cette communication propose une analyse de la montée de la précarité alimentaire en France en exposant les principaux enjeux éthiques et pratiques pour les acteurs de l'intervention sociale, et les perspectives d'actions, de formation et de recherche pour faire entrave à ce phénomène.

Introduction

Après 3 ans de pandémie et deux confinements, la société française fait face ces dernières années à l'avènement d'une pauvreté « démultipliée » (CNLE, 2021), qui s'inscrit au travers de deux phénomènes majeurs : d'une part l'aggravation des situations de grande et d'extrême pauvreté qui existaient déjà avant la crise, et d'autre part le basculement de ménages a priori stables dans des situations de précarité qu'ils n'avaient jamais vécues auparavant. Pour autant, si la crise sanitaire a bien amplifié la pauvreté en France, elle a aussi révélé des situations qui lui préexistait mais qui jusqu'ici restaient invisibles. Un coup de projecteur sur la précarisation croissante de la société, qui met au jour les « nouveaux » publics de l'aide alimentaire : des étudiants, des retraités, des actifs, des personnes qui n'avaient auparavant pas besoin d'une aide pour se nourrir, et qui se retrouvent aujourd'hui de plus en plus nombreuses dans les files de distributions de denrées, de repas ou de bons alimentaires. Aujourd'hui, alors que l'inflation a atteint 14% en France au mois de janvier 2023, les signaux d'alerte ne font que se multiplier de la part des acteurs de l'accompagnement social et de l'aide alimentaire alors que les réponses politiques tardent à arriver. A partir d'une étude portant sur le non recours à l'aide alimentaire de salariés économiquement vulnérables (Duytschaever, Roi, 2022), réalisée entre septembre 2021 et juillet 2022 par le Pôle Recherche de l'IRTS Hauts-de-France pour le Service Social du Travail Région Nord (SSTRN), l'objectif de cette intervention est de repositionner une partie des résultats de cette recherche dans une réflexion autour d'une logique de prévention de l'insécurité alimentaire.

Les travailleurs sociaux face à la précarité alimentaire : premiers constats

Comment les acteurs du travail social appréhendent-ils ces lames de fond de la pauvreté et de la précarité qui font apparaître dans leur champ d'intervention des profils inédits de publics, et avec eux, de nouveaux besoins, de nouvelles situations, de nouvelles demandes ? Les acteurs sociaux interrogés pour notre étude, des Assistants de Service Social du Travail qui interviennent en entreprise, des travailleurs sociaux en CCAS, des opérateurs de l'aide alimentaire, ont en grande majorité observé une montée de la précarité alimentaire des personnes qu'ils accompagnent déjà. Surtout, ils observent une large diversité dans les nouveaux profils qui se présentent à eux : de plus en plus de personnes qui n'avaient jamais eu recours à un accompagnement social, des actifs avec des revenus parfois bien supérieurs au seuil de pauvreté, des familles dont le budget alimentaire s'est considérablement réduit à mesure de la hausse des autres dépenses. Tous constatent que l'alimentation est aujourd'hui plus que jamais la variable d'ajustement des budgets. Plusieurs profils et situations « à risque » ont été identifiés : cela concerne surtout des jeunes, des femmes, des salariés en contrats courts, en arrêt maladie de longue durée ou accident

de travail. Du côté des CCAS, l'inquiétude se porte surtout sur les moyens dont ils disposent pour accueillir et accompagner ces nouvelles populations précarisées. Une problématique partagée par les opérateurs de l'aide alimentaire, avec comme enjeu majeur le maintien de la qualité et de la diversité des produits distribués.

Autre enjeu pour les acteurs en première ligne de la lutte contre la précarité alimentaire : les outils qui permettent de l'identifier et de l'évaluer. Encore peu nombreux et mal connus, ils sont encore à développer. La FAO propose par exemple une échelle pour mesurer le niveau de sécurité alimentaire des individus, qui a été en partie reprise par le Secours Catholique afin d'interroger les ménages accompagnés pendant le premier confinement. Les entretiens et les visites à domicile restent les moyens les plus efficaces pour cerner la précarité alimentaire des personnes accompagnées, mais la question de l'alimentation est souvent un tabou qu'il est difficile de faire tomber. Dans les faits, il est plus facile d'aborder les questions liées au budget, à la famille, au logement, relative à des droits bien établis. Le fait de ne pas être capable de se nourrir, ou de nourrir sa famille, par soi-même ancre un fort sentiment de honte chez les personnes qui le vivent et qui ne souhaitent pas en parler, avec le risque de voir leurs situations se dégrader très rapidement.

Enfin, quelles sont les marges de manœuvre des travailleurs sociaux pour accompagner les personnes concernées ? Cela commence par une prise en charge de l'urgence, par le biais de colis alimentaires ou de chèques services ou en orientant vers des opérateurs connus de l'aide alimentaire. Des interventions qui trouvent rapidement leurs limites : les chèques services et les bons alimentaires ont des montants très faibles en comparaison du prix toujours plus élevé des produits, et les zones blanches de l'aide alimentaire complexifient l'orientation vers une offre adaptée à tous les profils. De manière générale, la lutte contre la précarité alimentaire des personnes passe essentiellement par un suivi global des situations, et un travail approfondi sur les autres lignes budgétaires des ménages pour éviter les ajustements au détriment d'une alimentation de qualité et en quantité suffisante.

Les enjeux éthiques de l'aide alimentaire

Sur le plan éthique, il est alors de plus en plus difficile pour les travailleurs sociaux de gérer l'urgence de la demande alimentaire avec les moyens disparates dont ils disposent. Nombre d'entre eux se questionne sur le sens et l'intérêt de proposer des chèques de 10, 30 ou 50 € à des personnes en insuffisance alimentaire dans le contexte économique actuel, ou de déléguer la prise en charge de l'urgence à des opérateurs dont le fonctionnement repose presque exclusivement sur le bénévolat. Les opérateurs de l'aide alimentaire interrogés reconnaissent la difficulté toujours plus grande à recruter des bénévoles, mais aussi l'importance de les former à l'accueil de nouveaux publics, leurs profils ne correspondant pas aux représentations qu'ils se font des bénéficiaires « habituels ». De fait, certains demandeurs orientés par des travailleurs sociaux abandonnent leurs démarches d'inscription aux distributions alimentaires à l'issue d'un premier contact difficile avec des bénévoles, d'une première visite du lieu de distribution, ou au regard de la qualité des produits distribués.

Précisons que l'aide alimentaire en France repose essentiellement sur les invendus de la grande distribution, « les restes », et sur des produits fournis par des fonds européens, aux qualités

nutritionnelles contestables. Ceci s'explique par le cadre légal de la politique publique de l'alimentation et de l'aide alimentaire, règlementée en France par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010. Un modèle qui interrogeait déjà quand environ 2 millions de personnes bénéficiaient de cette aide ; à présent ils sont plus de 7 millions (soit près de 10% de la population !). Comment, dans ce contexte, maintenir une politique d'aide dont les objectifs consistent essentiellement à libérer les industriels et les distributeurs de produits alimentaires encombrants, voire invendables ? Comment intervenir, quand cette politique ne rentre pas dans le champ des politiques sociales, et qu'elle ne vise pas, de manière opérationnelle, à sortir les personnes de l'insécurité et de la précarité alimentaire ? Certains bénévoles, bien conscients de l'insuffisance mais de la nécessité de leurs actions, ont ainsi le sentiment d'entretenir une forme de « dépendance par le ventre » (Roi, Cary, 2013). Une dépendance également observée par les travailleurs sociaux qui prescrivent ces aides, qui vient largement contrevenir au développement de l'autonomie des personnes qu'ils accompagnent, ainsi qu'aux récentes injonctions politiques à développer leur pouvoir d'agir. Cela ne peut se faire sans garantir aux personnes concernées, aux citoyens de manière générale, un véritable pouvoir sur leur alimentation, et les conditions pour un accès à une alimentation digne, de qualité, variée et véritablement « choisie ».

Par ailleurs, les critères et les barèmes d'attribution de l'aide alimentaire sont tout à fait hétérogènes et varient d'un opérateur et d'un territoire à l'autre (DGCS, 2016), ce qui les rend peu lisibles pour les travailleurs sociaux qui veulent y orienter de potentiels bénéficiaires, et participe de toute évidence à des formes de non recours. La tâche est encore plus ardue quand il s'agit d'orienter les « nouveaux profils » de personnes en précarité alimentaire, qui ne correspondent plus aux destinataires habituels de l'aide, définis dans la loi comme « les personnes les plus démunies ». Faut-il « attendre » de basculer dans la pauvreté pour avoir légitimement accès à une aide alimentaire ponctuelle ou régulière ? Cette précarité n'est pourtant pas l'apanage des populations aux revenus les plus faibles, c'est aussi une réalité pour une large partie de la population française dont les revenus se situent au-dessus du seuil de pauvreté. Le risque de précarité alimentaire peut aujourd'hui s'inscrire dans le parcours de tout un chacun et même des actifs, des personnes dont on dirait qu'elles « gagnent bien leurs vies », mais qui peuvent rencontrer des formes de vulnérabilités économique à l'issue d'un accident de la vie, d'un deuil, d'une séparation, ou d'une maladie.

Les nouvelles pratiques de l'aide alimentaire et de l'alimentation

Du point de vue des nouvelles pratiques qui ont émergé du contexte de crises, des initiatives et innovations existent et pourraient venir alimenter l'arsenal de la lutte contre la précarité alimentaire. Restreindre la question de l'alimentation et de l'aide alimentaire aux populations les plus démunies n'est plus une solution viable, et peut même se retrouver contre-productive lorsque les actions et les lieux de distributions sont estampillés « sociaux ». Nombre de personnes concernées par une insécurité alimentaire durable ou ponctuelle, quels que soient leurs niveaux de revenus, craignent la stigmatisation et refusent de se présenter aux distributions alimentaires ou dans une épicerie sociale, qui ne seraient « pas pour eux ». Entendu « ce sont des dispositifs pour les pauvres ». L'enjeu ici n'est pas simplement de désétiqueter les dispositifs ou les lieux pour ne plus y voir figurer la mention « social », mais de repenser des actions et des espaces ouverts à l'ensemble des citoyens, pour que la lutte contre la précarité alimentaire s'incarne dans

une vision plus large d'une politique véritablement en faveur de l'alimentation. Celle-ci se construit déjà dans la dynamique de la transition écologique, pour une alimentation plus durable, plus locale et de meilleure qualité, mais toujours à la marge des enjeux de précarité alimentaire, ceux-ci étant relégués à des questions purement techniques (le « chèque alimentaire »).

Ainsi, afin de contrer les effets de la stigmatisation, et pour valoriser un accès à l'alimentation pour tous, l'innovation repose sur les espaces « solidaires ». C'est le cas des projets d'épiceries mixtes porté par l'ANDES, le réseau des épiceries sociales et solidaires, qui propose de favoriser la mixité sociale de ces espaces en les ouvrant à tous. Les clients règlent leurs produits en fonction de leurs revenus. Celles et ceux qui en ont les moyens payent leurs courses au prix du marché, d'autres ont accès à un pourcentage de réduction adapté, mais tous achètent et consomment les mêmes produits. Le simple fait « d'acheter » au même titre et au même endroit que les autres consommateurs, plutôt que de bénéficier d'un don, libère en partie les personnes en situation de précarité alimentaire de la crainte de la stigmatisation. D'autres espaces dit « participatifs », comme les supermarchés ou les épiceries participatives ont des pratiques similaires et visent avant tout à faire corrélés lien social et alimentation.

Enfin, au-delà des pratiques innovantes qui existent ou sont encore à construire, des initiatives locales pour lutter contre la précarité alimentaire émergent progressivement sur les territoires avec l'apparition de tiers-lieux dédiés à l'alimentation, la mutualisation des moyens entre les opérateurs de l'aide alimentaire pour se réapprovisionner ou stocker les denrées à plus grande échelle en réduisant les coûts, et des projets portés par des collectivités en collaboration avec une large diversité d'acteurs de l'alimentation et de l'aide alimentaire (par exemple les PAT, Projets Alimentaires Territoriaux). Les questions de standardisation et d'homogénéisation des pratiques doivent à présent faire l'objet d'une concertation à plus grande échelle, pouvant ainsi donner lieu à une meilleure coordination et une plus grande efficacité des actions sur les territoires. Aux difficultés de moyens et de finances doit pouvoir s'adosser une stratégie collective de redistribution et d'optimisation des moyens et des ressources locales. Ceci, à condition de mobiliser l'ensemble des réseaux et des acteurs concernés : les collectivités, les institutions, les producteurs, les distributeurs, les associations, mais sans oublier les travailleurs sociaux. En première ligne de la lutte contre la précarité alimentaire, leurs actions sont encore trop méconnues par les autres acteurs locaux. Souvent considérés uniquement comme des « prescripteurs » de l'aide alimentaire, les professionnels du travail social restent les acteurs au quotidien de la lutte contre la précarité alimentaire, sur les territoires.

Conclusion : les perspectives d'actions de formation et de recherche

Partant de ces éléments, il semble indispensable de corrélés des actions engagées de formation et de recherche à la dynamique du changement de paradigme de l'aide alimentaire en France. Sur le terrain de la formation au travail social, cela passe par la création de modules dédiés à l'alimentation et à la compréhension des enjeux de la précarité alimentaire, tant pour les personnes qui la vivent que pour les professionnels qui vont y faire face. Il est par ailleurs nécessaire de faire connaître les dispositifs, les pratiques et les outils existants par le biais de la formation initiale et continue, pour améliorer l'arsenal de tous les travailleurs sociaux. La lutte contre la précarité alimentaire ne peut se déployer et être efficace, que si toutes les énergies convergent vers la création d'outils, et autour d'une véritable formation à l'évaluation de la

précarité alimentaire pour ainsi la rendre visible. Cela peut être réalisé conjointement à des programmes de recherche action collaborative orientés vers la création d'outils communs et d'expérimentations locales, afin d'inscrire nos modes de réponse à l'urgence au plus proche des besoins et des réalités des personnes qui vivent ce nouveau « risque » alimentaire (Beck, 1986).

Bibliographie

Beck, U. (1986), *La société du risque*, Paris, Aubier [2001].

CNLE (2021), « La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses. Printemps 2020 – Printemps 2021 », Rapport au Premier Ministre, 156p.

DGCS (2016), « Etude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre. Rapport Final », FORS Recherche Sociale, 155p.

Duytschaever, A. et Roi, C-S. (2022). Le non recours à l'aide alimentaire des salariés en situation de vulnérabilité économique. IRTS Hauts-de-France, SSTRN.

Roi C-S., Cary P. (2013), « L'assistance entre charité et soupçon. Sur la distribution alimentaire dans une petite ville du nord de la France », *Revue du MAUSS*, (1), 327-346.

Secours Catholique-Caritas France (2021), « Etat de la pauvreté en France 2021. Faim de dignité », [en ligne] : <https://www.secours-catholique.org/actualites/etat-de-la-pauvrete-en-france-2021>.

Mots-clés : Risque alimentaire, Protection sociale, Pauvreté.